

Date de convocation :
21 05 2026

L'an deux mille vingt-six, le 02 06 2026 à dix-huit heures trente, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Dole, sous la Présidence de Monsieur MEUGIN Olivier.

Date d'affichage :
02 06 2026

**Nombre de
délégués :**

En Exercice : 12
Présents : 11
Votants : 11

PRESENTS :

M BAUD Jean Baptiste, M BARBERET Emmanuel, M BRUGNOT Eric, Mme LABOUROT Céline, M CORDIER Etienne, M CROT Alexandre, M DAVID Franck, Mme GAY Florence, M MEUGIN Olivier, M VUILLET Christian, M BOLE Alexandre.

Absents excusés : M Aurélien PHILIPPE donne pouvoir à son suppléant M BOLE Alexandre, M GIRARDET Charles donne pouvoir à M BAUD Jean-Baptiste, Mme CALINON Séverine donne pouvoir à sa suppléante Mme LABOUROT Céline.

SECRETAIRE DE SEANCE : M CROT Alexandre

D 21 2026 : INVENTAIRES COMPLEMENTAIRE TANCHE ET DEMANDE DE SUBVENTION

Le projet de restauration écologique de la Tanche et ses affluents en forêt, porté conjointement via convention de co-Maîtrise d'ouvrage entre le SMDL (au titre de la GEMAPI) et l'ONF (en tant que propriétaire-gestionnaire des parcelles domaniales) a pour objet de reconstituer les réserves hydriques des sols et de reconquérir la biodiversité inféodée à ces milieux en aménagement 51 km linéaires de cours d'eau.

Pour mettre en œuvre ce projet, le SMDL et l'ONF ont recruté en mars 2025 un Maître d'œuvre (TELEOS SARL) pour concevoir et dimensionner le projet ainsi qu'un écologue (BCD Environnement) pour rédiger la séquence « Eviter, Réduire, Compenser » du dossier réglementaire.

A ce stade de l'étude, BCD Environnement a défini les manquements d'inventaires écologiques, aux regards des premiers éléments AVP, nécessaires à la rédaction de la séquence « ERC » du dossier. Cela concerne :

- La cartographie des habitats aux abords des cours d'eau et l'inventaire zones humides ;
- La localisation des bryophytes sur les arbres et le long de la tanche (Dichelyma et Dricrane) ;
- La localisation des arbres à cavité (gîtes) ;
- Les inventaires herpétofaune (amphibien et reptile).

En ce sens, et dans le cadre de ses missions, BCD Environnement a rédigé le cahier des charges « inventaires écologiques complémentaires » afin que le SMDL puisse recruter un écologue en capacité de réaliser ces inventaires nécessaires pour la poursuite du projet et pour la rédaction de la séquence « ERC » du dossier réglementaire.

La restauration du bassin de la Tanche s'inscrit dans le programme de mesures RMC 2022 – 2027.

Au regard de ces éléments de contexte, il convient de poursuivre les opérations pour la restauration de la Tanche et réalisant les inventaires écologiques complémentaires nécessaires à la rédaction de la séquence « ERC » du dossier réglementaire Loi sur l'Eau.

Cette action sera externalisée et réalisée par un prestataire écologue. Le montant global de cette prestation est estimé à 50 000,00 € TTC.

Lors du BP 2026, l'inscription d'un nouvel engagement (123 329,00 € TTC) pour l'opération globale a été effectuée pour couvrir notamment :

- La prestation du CBN-BFC (suivi Dychelyma) : 5 360,00 € TTC
- La prestation de l'Univ Franche Comté (suivi hydro biologique et piézométrique) : 8 161,00 € TTC
- La tranche optionnelle du marché de Maîtrise d'œuvre : 59 808,00 € TTC
- **La réalisation des inventaires écologiques complémentaires : 50 000,00 € TTC**

La recette inscrite au BP2026 en lien avec ce nouvel engagement est de 98 827,00 € TTC correspondant à un taux de participation de l'Agence de l'Eau RMC de 80% et d'une participation de l'ONF de 10% dans le cadre de la convention de co-Maîtrise d'ouvrage ONF/SMDL.

Après en avoir délibéré, le comité syndical à l'unanimité des présents :

- **APPROUVE** la poursuite de l'opération et notamment la réalisation des inventaires complémentaires nécessaires à la poursuite du projet ;
- **DIT** que les crédits nécessaires à la réalisation des inventaires complémentaires sont d'ores et déjà inscrits au BP 2026 ;
- **DIT** qu'un avenant à la convention de Co-Maîtrise d'ouvrage ONF/SMDL sera réalisé afin d'intégrer la participation de l'ONF sur le reste à charge après subvention de cette prestation ;
- **SOLLICITE** auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse les subventions relatives à la réalisation des inventaires écologiques complémentaires ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tout document relatif aux demandes d'aides.

A Dole, le 02 JUIN 2026,
Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,

M Olivier MEUGIN

A circular official stamp of the Syndicat Mixte Doubs Loue is visible, featuring a central emblem and the text 'SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE' and 'SURA'. A handwritten signature in black ink is written over the stamp.

**RENDU EXECUTOIRE
POUR EXTRAIT CONFORME**